

DÉPARTEMENT

SOMME.

EPCI :

COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

ARRONDISSEMENT

MONTDIDIER

PROCÈS-VERBAL

Effectif légal
du conseil
communautaire

DE L'ÉLECTION DU 8^{ème} VICE-PRESIDENT EN CHARGE DE

L'ENVIRONNEMENT

ET DE L'AUTRE MEMBRE DU BUREAU

67.

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux avril, dix-huit heures trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté de communes AVRE LUCE NOYE

Étaient présents, excusés, représentés, absents les conseillers communautaires suivants :
Cf : émargement du Procès-verbal ci-joint.

1. Élection du huitième Vice-Président en charge de l'environnement

Considérant le PV des élections en date du 16 juillet 2021,

Considérant la démission de M. COTTARD Yves, par courrier reçu le 12 avril 2021,

Sous la présidence de M. DOVERGNE Alain, élu président, lors du Conseil communautaire du 16 juillet 2020. Le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection du Vice-Président en charge de l'environnement.

Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a rappelé qu'eu égard à la délibération du 16 Juillet 2020, la communauté a déterminé le nombre de vice-présidents du Conseil communautaire à 11.

1.1. Élection du Vice-Président en charge de l'environnement – 8^{ème} Vice-Président

1.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....

- 2 -

b. Nombre de votants (enveloppes déposées)

c. Nombre de suffrages exprimés

d. Majorité absolue ⁴57
57
29

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
BOUCHER Michel	55	Cinquante-cinq

1.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ¹

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote

b. Nombre de votants (enveloppes déposées)

c. Nombre de suffrages exprimés

d. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

1.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ²

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote

b. Nombre de votants

c. Nombre de suffrages exprimés ([b - c])

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres

1.1.4. Proclamation de l'élection du huitième vice-président

Monsieur Michel BOUCHER a été proclamé(e)
huitième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

¹ Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

² Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

2. Élection des autres membres du bureau (le cas échéant)

Le Président a rappelé qu'en regard à la délibération du 16 juillet 2020, le Conseil Communautaire a déterminé le nombre des autres membres du Bureau communautaire à 17.

Il a été rappelé que autres membres du bureau sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

2.1 Élection de l'autre membre du Bureau communautaire

2.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants 57
- c. Nombre de suffrages exprimés 57
- d. Majorité absolue ⁴ 29

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
VERONT Fabrice	56	Cinquante six
.....		
.....		
.....		

2.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin ³

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants
- d. Nombre de suffrages exprimés
- d. Majorité absolue ⁴

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		

³ Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

2.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin ⁴

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants
- c. Nombre de suffrages exprimés

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....		
.....		
.....		
.....		

2.1.4. Proclamation de l'élection de l'autre membre du Bureau communautaire

M Simone Fabrice VERONT a été proclamé(e)
autre membre du Bureau communautaire et immédiatement installé(e).

⁴ Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

[illegible]

Sami DOUAY

⁶ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.